



Principales décisions du conseil communal

Séance du 20 décembre 2022.

Affaires générales

- Prise d'acte du Rapport de synthèse 2022 relatif à la situation de l'Administration et des affaires de la Ville - Période du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022 -
- Approbation de la délibération du Conseil de l'Action Sociale du 6 décembre 2022 relative à la deuxième modification budgétaire du budget de l'exercice 2022.
- Approbation de la décision du Conseil de l'Action Sociale concernant la modification du statut administratif- accès par promotion au grade A1SP Attaché chef du service social.

Agriculture

- Fixation du tarif du voyage "partage d'expérience" organisé par la Commission culture dans la région de Saint-Hubert le 21 mars 2023 à 50 €, transport + visites + repas de midi compris

Enseignement

- Adoption du règlement de travail pour le personnel des écoles communales

Finances

- Prise d'acte de l'octroi et du contrôle de l'utilisation du subside extraordinaire 2021 octroyé au Centre culturel de Genappe dans le cadre des fêtes Louis XI.
- Octroi d'une subvention de 1.000 € à l'association "Le Baïne" (Ex : Colombier) à la suite du challenge mobilité.
- Octroi d'un subside de 50.000 € à la SPRL HD Aquasports. Cette subvention est prévue pour financer partiellement la construction du bassin de natation situé à la Plaine communale à Genappe et pour en assurer l'accessibilité au public lors de sa gestion et de son exploitation par la sprl HD Aquasport, ;
- Fixation du montant de la dotation communale à la Zone de secours du Brabant wallon à la suite de l'établissement de son budget pour l'exercice 2023, au montant de 473.960,18 €
- Fixation du montant de la dotation communale à la zone de police Nivelles/Genappe pour le budget 2023, au montant de 2.227.333 €.
- Approbation du budget 2023 du CPAS. Celui-ci présente un total de 7.361.307,97 € de dépenses à l'exercice propre pour un montant de 7.211.307,97 € de recettes. La dotation de la Ville s'élève à 2.080.404 €.
- Approbation de la proposition du budget communal 2023
- Approbation du compte 2021 de la fabrique d'église de Ways. Les dépenses se sont élevées à 19.641,76 € - Les recettes se sont élevées à 19.487,21 € Le compte présente un mali de 645,71 € après correction.
- Approbation du budget 2023 de la fabrique d'église de Vieux-Genappe. Les recettes sont prévues pour 37.039,74 € Les dépenses sont prévues pour 37.039,74 € ; La part communale s'élève à 13.749,37 € après correction.

Intercommunale

- Approbation de l'ordre du jour et de la convocation à l'Assemblée générale ordinaire de l'in BW SCRL du 21 décembre 2022

Règlements complémentaires de circulation

- Modification de signalisation de l'îlot de la rue Bâti du Grand Bernard, au débouché de la rue Croix Hustin permettant de le franchir par la gauche ou par la droite.
- Suppression d'un emplacement de stationnement pour personne à mobilité réduite (PMR), à l'Avenue de l'horizon, 48 à Bousval permettant la création d'une place de stationnement
- Création d'un emplacement de stationnement pour personne handicapée à l'Avenue des combattants à Bousval
- Réalisation d'une zone d'évitement à la rue de Bruxelles, à hauteur du n°153E à Vieux-Genappe
- Modification de la signalisation de la piste cyclo-piétonne situé à la rue Longchamp à Baisy-Thy
- Instauration d'une zone 30 renforcée par la pose de coussins (type 30km/h) entre la rue Hergé et le numéro 1 de la rue de Ferrière
- Approbation du placement d'un dispositif ralentisseur et de limitation de la vitesse à 50km/h au carrefour formé par la Route de Lillois et Le Petit et le Grand Foriest à Vieux-Genappe.

Population - Etat Civil

- Approbation du Règlement « Cimetières »

Travaux

- Ratification d'une modification des conditions d'un marché de travaux pour l'installation de 2 nouveaux paniers de basket relevables à la salle omnisports de Genappe –

Urbanisme

- Approbation du projet d'acte pour l'acquisition gratuite pour cause d'utilité publique d'une parcelle sise en lieu-dit "Village" à 1470 Bousval, dans le cadre de la rénovation de la place située devant la salle Gossiaux à Bousval.
- Approbation de noms de nouvelles voiries créées dans le cadre de la seconde phase du projet I-Dyle au Pavé Saint-Joseph. Les noms retenus sont : - Rue de la Raffinerie, - Rue des Betteraviers, - Rue des Bassins
- Approbation du projet d'acte de vente de la parcelle sise rue du Centre à Loupoigne, cadastrée section C n°198 Y et accord sur la jouissance à perpétuité de l'excédent de voirie se situant à l'arrière du terrain.

Zone de police

- Approbation de la Convention tripartite relative au réseau de caméras de surveillance urbaine. Les frais de maintenance à charge de Genappe sont évalués comme suit : 2022 : 15.000 € - 2023 : 7500 + 5000 €